



HAL
open science

De la polysémie de l'expression injonctive BARRA de l'arabe tunisien

Badreddine Hamma

► **To cite this version:**

Badreddine Hamma. De la polysémie de l'expression injonctive BARRA de l'arabe tunisien. S. Palma & A. Theissen. Polysémie et référence, EPURE, 2023, 2374962105. hal-04224529

HAL Id: hal-04224529

<https://cnrs.hal.science/hal-04224529>

Submitted on 2 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

De la polysémie de l'expression injonctive barra de l'arabe tunisien

Badreddine HAMMA

Université d'Orléans, LLL UMR, 7270
badreddine.hamma@univ-orleans.fr

Introduction

Le présent travail est consacré à l'étude de l'expression *barra* de l'arabe tunisien, que l'on pourrait globalement traduire (dans son emploi isolé) par une injonction d'éloignement ou une invitation à déguerpir plus ou moins hostile que l'on adresse à son interlocuteur, du type « barre-toi », « dégage », « fous le camp », etc. Dans ses emplois injonctifs, *barra* peut aussi entrer dans diverses combinaisons pour référer à des situations, n'ayant, à première vue, pas de liens directs avec l'expression du « déplacement » que semble véhiculer intrinsèquement et étymologiquement *barra* (voir *infra*), ni avec l'idée d'hostilité rencontrée dans son emploi isolé. Cette expression peut, en effet, s'étendre à des sens plutôt bienveillants, ou neutres, ne faisant pas spécialement intervenir l'affect (cf. corpus, ci-après). *Barra* paraît se comporter ainsi comme un item hautement polysémique.

Notre intuition que l'expression française *barre-toi* serait reliée phonétiquement à *barra* que conforte la convergence sémantique et morphosyntaxique, se trouve corroborée par ce qu'en disent, par exemple, Boujadi¹ (1885 : 56) et Schmidt (2000 : 227), pour qui, le verbe *se barrer* proviendrait de *barra* par emprunt au vernaculaire tunisien, lors des premiers contacts avec les populations tunisiennes. Notons, cependant, que les dictionnaires usuels du français ne mentionnent pas cet emprunt² et tendent à assimiler l'entrée *se barrer* à *barre*, dont l'origine remonterait au latin <*barra*> et au gaulois <*barro*>, renvoyant globalement à l'idée d'une « barre (de fer) » (c'est le cas du *TLFi* et du *GLLF* ou aussi du *RHLF*). De son côté, le *GRLF*³ évoque l'idée d'un emprunt à l'arabe algérien, tout en la jugeant improbable et finit par préférer le lien à *barre* et *barrer*). Cependant, les dates enregistrées des premières attestations de *se barrer* paraissent démentir l'hypothèse de l'origine latine ou gauloise. En effet, la forme pronominale fait son apparition assez tardivement, à partir de 1866, chez Delvau, par exemple (cité

¹ « Boujadi » est un pseudonyme d'un auteur français au début de l'époque coloniale qui vient de l'arabe tunisien, qui renvoie à un bleu (un soldat novice).

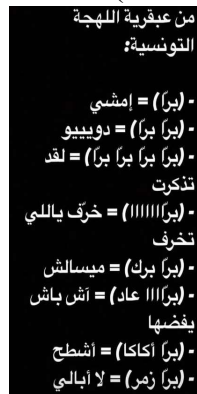
² L'ouvrage de Pruvost (2017) sur les mots d'origine arabe n'en fait aucune mention.

³ Le *TLFi* (*Trésor de la langue française informatisé*) ; le *GLLF* (*Grand Larousse de la langue française* 1989) ; le *GRLF* (*Grand Robert de la langue française électronique* 2005 (version électronique) et le *RHLF* (*Robert historique de la Langue française* 2010).

dans le *GRLF*, le *TLFi* et le *RHLF*)⁴. Le confirme aussi l'absence totale de liens *a priori* entre le sens latin ou gaulois et celui qu'exprime *se barrer* aujourd'hui. Et si l'on suit le *GRLF*, c'est *se barrer* (issu *a priori* de l'emprunt) qui aurait aussi donné naissance aux expressions *être mal barré* et *se barrer en couille* du français moderne – évoquant toutes deux des situations fâcheuses et inopportunes. Si l'on admet une telle hypothèse, on constatera que l'emprunt à l'arabe n'aurait concerné tout compte fait que l'emploi inopportun et hostile (sens de « dégager ») et se serait étendu aussi aux emplois assertifs (*je me barre ; il s'est barré...*), qui sont *a priori* absents de l'arabe vernaculaire.

Genèse du travail

Le déclic de ce travail était un post que se relayaient les réseaux sociaux sur la diversité impressionnante des emplois de *barra*, dont nous reproduisons une capture d'écran ci-dessous. L'expression est présentée, dans ce post, par des internautes non avertis, comme un mot « passe-partout », étant donné son aptitude à entrer dans diverses combinaisons et à donner des sens très variés. Cette assimilation de *barra* chez les locuteurs tunisiens à un mot passe-partout témoigne d'une conscience collective et naïve de la présence du phénomène de polysémie dans le discours (grammaire intériorisée de l'arabe tunisien) et c'est cet aspect, en apparence, éclaté des emplois de cette expression qui semble susciter l'étonnement et la drôlerie. Et dans un humour de second degré et d'autodérision qui caractérise globalement ce type d'échanges sur les réseaux sociaux, il ressort des commentaires et échanges que l'arabe tunisien serait en réalité une langue « pauvre » et « très peu inventive » ou aussi que le Tunisien serait « un flemmard, un cancre, qui cherche à dire le maximum de choses avec très peu de mots ». Cette idée de « flemmardise » est parfois représentée par l'antiphrase : on parle alors du « génie de l'arabe tunisien ou du Tunisien » (« faire beaucoup avec peu »)



Capture d'écran d'un post sur les
emplois de *barra* sur Facebook
(le 14 janvier 2021)

⁴ *Se barrer* est enregistré en français comme une expression argotique que l'on employait pour dire qu'« un ouvrier abandonnait ou quittait son travail ». Les premières attestations coïncident avec le début de la présence française en Tunisie (à partir des années 50), juste après la conquête de l'Algérie et quelques années avant le début du Protectorat français en Tunisie. L'apparition tardive de l'expression confirme, de fait, l'hypothèse de l'emprunt au tunisien ou, du moins, à l'un des parlars de l'Afrique du Nord.

La capture d'écran, ci-dessous, représente une publication sur Facebook datant du 14 janvier 2021 portant le titre « Du génie du parler tunisien ». Les occurrences citées de *barra* qui y sont respectivement : « va-t'en ; je vois clair dans ton jeu ; ça me revient ; arrête de ressasser et avance ; ce n'est pas grave ; on n'est pas sorti de l'auberge ; garde la cadence ; je m'en fous ».

Au-delà de cet élément déclencheur ayant contribué à faire naître cette étude, c'est surtout l'intérêt pour l'oralité et pour la description des langues vernaculaires qui anime ce travail. En particulier, les manifestations d'une composante morphologique suprasegmentale, que l'on appréhende surtout à l'oral et qui concourt, avec des procédés morphologiques segmentaux et extragrammaticaux (cf. Fradin, *et al.* 2009), à la multiplication des emplois de *barra*.

L'absence de dictionnaires et de descriptions systématiques de l'arabe tunisien (désormais ArT) ne nous laisse comme recours que l'observation d'un corpus des usages de l'expression retenue. Nous sommes aidé dans cette entreprise par notre intuition de locuteur natif, ainsi que par des concertations auprès d'autres tunisiophones autour des formes étudiées. Les résultats du présent travail seront de fait une contribution à la description de cette langue vernaculaire très peu étudiée, à la suite de quelques travaux existants sur le tunisien, entre autres, Caubet (2000), Mejri & Baccouche (2004), Mejri *et al.* (2009), Mzoughi (2015), Ben Mustapha (2020, à paraître) et Hamma (2020).

À propos de l'expression *barra* : formes, sens et usages

Barra semble relié morphologiquement à la lexie nominale de l'ArT *el-barr* (pl. : *el-bru:r*), renvoyant à « la terre » (par opposition à « la mer » : *el-bħar*), et, par extension, à « une étendue de terre reculée », opposée le plus souvent à l'idée d'« ici », comme dans l'expression populaire *el-barr wa:se' wa'rid⁵* (litt. « la terre est vaste et large ») incitant à « prendre le large, à s'éloigner... ». Le nom *el-barr* vient, à son tour, de la forme nominale de l'arabe classique (désormais ArC) *al-barru* et *al-barrijatu* (pl. : *al-bara:ri*), avec globalement le même sens qu'en ArT⁵. Notons, par ailleurs, qu'il n'existe aucune forme verbale morphologiquement apparentée à ce nom qui soit enregistrée dans les dictionnaires d'arabe classique et standard consultés ; l'extension à la catégorie des verbes ne s'est faite ainsi que dans les parlers vernaculaires ou dans l'emprunt. D'après les usages injonctifs de *barra* dans le discours, l'expression peut être employée aussi bien comme verbe que comme adverbe ou interjection et peut prendre, dans ses usages assertifs, surtout une valeur locative adverbiale (et subsidiairement prépositive), signifiant « à l'extérieur (de) ». Dans ce type d'emploi, le déterminant « *el-* » (parfois réduit à « *l-* ») est obligatoire, comme en

⁵ Notons qu'en ArC, cette expression peut aussi renvoyer à « l'humanité » ou « aux gens » (*al-barrija*) et même à la vie sauvage et s'oppose aussi, en arabe moderne, à « la voie terrestre » (*an-naqlu al-barriju*).

(1-2). Dans l'exemple (2), il est amalgamé avec la préposition *min-* (« de »), ce qui donne « *m(n)i(-l-)* » :

(1) Sa:mi l-barra

Npr3S:Sa:mi Adv:dét.barra⁶

Sa:mi est dehors

(2) el-barra m(n)idda:r/m(n)ilbi:t

Adv:dét.barra.Prép.(min).dét.(el-).N:dda:r/bi:t (maison/chambre)

À l'extérieur de la maison/de la chambre

Sous sa forme adverbiale, *el-barra* apparaît aussi dans des emplois injonctifs, comme en (3), avec des verbes de déplacement à l'impératif, comme *sortir*, *venir*, *monter*... ; mais, quand il est employé seul, il prend une valeur interjective :

(3) ('oxriğ/'atla /'imši) el-barra !

(VInj2S:sortir/monter/partir).Adv/Interj:dét.barra

Sors d'ici!/Va-t'en!/Dégage! /Dehors!

Malgré sa nature adverbiale et locative intrinsèque, c'est surtout comme verbe que *barra* est employé à l'impératif, comme le montrent les marques flexionnelles verbales de personne et de nombre dans (4-5) et même de genre, dans (5), en particulier, dans les parlers de certaines villes du Sud (cf. Gafsa, Tozeur, Kébili...):

(4) barru:!

aller:Inj2PEp

Allez vous-en !

(5) barra / barri !

V:Aller:Inj2SM/V:aller.Inj2SF

Va-t'en ! (Masc/fém.)

Précisons, enfin, que *barra* peut permettre de former le N d'agent *barra:ni* (pl. : *bra:jnijja* ; fém. : *barra:nijja* ou pl. : *barra:nijja:t*), signifiant « étranger(es) », ce qui concorde avec l'idée d'éloignement.

La présente étude se cantonnera aux usages injonctifs de *barra* seulement en tant que verbe, confinant éventuellement avec un emploi interjectif injonctif (comme pour le verbe français *aller* dans *allez au marché !* vs *Allez ! va au marché !*).

Objectifs de l'étude

En suivant la logique lexicographique habituelle, l'expression *barra* de l'ArT exprimerait d'abord un déplacement concret, puis se serait étendue à d'autres

⁶ Conventions de notation : Npr(nom propre) ; V(erbe) ; N(om) ; ADV (adverbe) ; interj(ection) ; MOD(alisateur) ; Inj(onctif) ; Imper(sonnel) ; Dét(erminant) ; Inv(riable) ; Ind(indéf) ; Inac(compli) ; ATE(lique) ; Préf_{REP} (préfixe de répétition) ; ConC (conjonction de coordination) ; M(asculin) ; F(éminin) ; Ep(icène) ; S (singulier) ; Pl(uriel) ; 3 (3^e personne) ; 2 (2^e personne) ; (Déc)roissance. Les parenthèses indiquent une position facultative.

valeurs plus abstraites : il y aurait eu un phénomène de grammaticalisation ou de « désémantisation », faisant évoluer le déplacement physique vers des déplacements métaphoriques ou vers des sens notionnels plus ou moins éloignés du sens spatial par diverses opérations mentales et/ou linguistiques, basées sur l'analogie, la contigüité, l'antonymie, etc. Un tel déploiement des emplois de *barra* en fait un candidat parfait à la polysémie. Or la polysémie, comme concept linguistique, si l'on admet sa pertinence pour la description des langues⁷, repose sur la nécessité d'une certaine idée d'invariance ou de continuité entre les usages observables d'un item donné, sous réserve de parler d'homonymie. Et le défi pour le linguiste est de tenter de cerner ce qui fait l'unité de ces emplois ou, pour reprendre les termes de Kleiber (1996 et 2010), leur éventuelle « unifiabilité » légitimant le « label polysémique » présumé pour l'expression retenue *barra*. En suivant Kleiber (2010), ce défi impliquera, pour nous, des propositions de gloses dont l'abstraction, quoiqu'inévitable, doit rester accessible. Par ailleurs, l'identité sémantique de *barra* ne devrait pas se confondre avec un sens prototypique, ni relever d'un sens en emploi, ni être une affaire de contexte. Cette identité hypothétique ne se réduira pas non plus à des « ressemblances de famille » (cf. Wittgenstein 1953), un principe qui nous paraît également trop fort et trop vague pour rendre compte de l'invariant d'un item donné.

Constat de la multiplicité des sens de *barra*

L'étude de l'échantillon retenu permettra de faire état du déploiement sémantique de *barra* et de sa polysémie présumée en considérant au cas par cas ses diverses apparitions dans le discours. Nous distinguerons, d'un côté, ses emplois isolés, de l'autre, les combinaisons libres ou figées dans lesquelles il peut entrer.

Les emplois injonctifs isolés de *barra*

Quand *barra* est employé seul, éventuellement répété, comme dans (6-10), il peut évoquer soit une certaine hostilité selon laquelle le locuteur demande à quelqu'un de déguerpir, comme en (6), soit une demande indirecte, faisant allusion à une certaine lassitude ou une colère réprimée vis-à-vis de l'interlocuteur, comme en (7). Mais, on constatera que le ton inamical et hostile disparaît complètement dans (8-10). Ainsi, dans (8), on a affaire à un conseil : le locuteur adopte une attitude incitative, invitant son interlocuteur à maintenir une certaine cadence pour atteindre un but donné. Et dans (9) et (10), nous avons affaire à des procédés de gestion du discours, consistant à demander à son interlocuteur, respectivement, d'arrêter de nous manipuler par sa parole (« je vois clair dans ton jeu »), dans (9), ou de poursuivre son discours, car on « percute enfin » (« Ça me revient, continue ! »), dans (10) :

(6) *barra* !

⁷ On pourrait très bien renoncer à vouloir chercher à relier les sens entre eux, comme le préconise Kleiber 2010 et se contenter de parler de « variations interprétatives » ou de « valeurs référentielles » du même item.

- V:aller (Impé, 2S)
Va-t'en !/dégage!
- (7) barra:!
V:aller (Impé, 2S)
Lâche l'affaire! / On n'est pas sorti de l'auberge!...
- (8) barra! ... barra ! ... (barra !)
V:aller (Impé, 2S)
Continue ainsi !/Garde la cadence!
- (9) barra barra !
V:aller (Impé, 2S)
« je vois clair dans ton jeu ! »
- (10) ba:rra barra barra (barra) !
V:aller (Impé, 2S)
Ça me revient ! continue ton récit !

Parmi les emplois isolés de *barra*, il conviendrait aussi de citer les cas où l'expression se combine avec le préfixe *ti-*, dans (11), qui est un marquer de répétition ayant clairement une valeur polyphonique ; il présuppose, ici, que l'injonction n'est pas inédite et qu'elle fait suite à des demandes antérieures non satisfaites. En utilisant *ti-*, le locuteur réitère sa demande et fait, de ce fait, acte d'insistance, soit en exprimant son indignation, comme en (7) – emploi suivi parfois par des interjections du même sens, comme *of!* ou *'a:d!*, ou en suppliant son interlocuteur de faire ce que l'on attend de lui – emploi suivi parfois par l'expression *ji'ajšik!* (« s'il te plaît ! »). De même, dans (12), l'association de *barra* avec la conjonction de coordination (w)*u-* permet d'obtenir une expression figée signifiant « et alors ?!/Ce n'est pas grave ». En l'occurrence, on a aussi un cas de gestion du discours, selon lequel on demande à l'interlocuteur de poursuivre son discours sans prêter attention à un argument donné, jugé futile par le locuteur :

- (11) ti-barra!
Préf_{REP}::ti-V aller (Impé, 2S)
« Je t'avais dit de partir... pars ! »
- (12) (w)u-barra !?
ConC:etV:aller (Impé, 2S)
(« et alors !/qu'est-ce que ça va changer ?!)

Les collocations injonctives en *barra*

Barra se construisant avec un 2^e verbe

Barra peut apparaître dans deux types de collocations verbales dont le sens est proche de celui en (6). Il est généralement suivi d'un paradigme de verbes à sens hostile, utilisés dans les insultes (cf. Mellet & Sitri 2012 à propos de « casse-toi pov'con ! »), particulièrement : *rawwah*, *šajjit*, *zammir*, *qawwid*, *rahhiz*, *najjik*..., comme en (13-14). Ces combinaisons signifient globalement « casse-

toi/dégage ! » et seraient aussi à rapprocher de l'expression injurieuse française *va te faire foutre !*, en particulier avec les trois derniers verbes, en (13). Notons, cependant, que dans (14), ces mêmes occurrences peuvent très bien recevoir une interprétation compositionnelle : (*aller*) *dormir/se promener/jouer/manger/réviser/...*, ce qui pourrait en faire une injonction plus neutre ou amicale (cf. un conseil) :

- (13) bar(ra) rawwaḥ/barra qawwid/rahhiz/šajjit/zammir...!
(litt.) aller (Impé, 2S) rentrer/te faire foutre/brûler/klaxonner (Impé, 2S)
Va te faire foutre/Va-t'en/Dégage...!
- (14) Barra orgid/diz du:ra/al'ib !...
(litt.) aller (Impé, 2S) dormir/te promener/jouer (Impé, 2S)
Va te faire foutre/Va-t'en/Dégage...!
Va dormir/te promener/jouer !

Barra se construisant avec un adverbe

Quand *barra* se construit avec un adverbe, la collocation prend généralement le sens d'un conseil bienveillant, visant à aider l'interlocuteur dans l'accomplissement d'une tâche donnée par empathie, comme en (15-16). L'association « *Barra* + Adv » prend précisément le sens d'une « cadence à suivre » pour mener à bien l'action entreprise, de l'ordre d'une activité en cours – emploi que l'on pourrait rapprocher des emplois isolés de *barra* en (8). Dans ces exemples, le but visé relève d'une donnée situationnelle. C'est aussi le cas pour (11) à (14) :

- (15) barra hakke:ka ! / barrakke:ka
V:aller (Impé, 2S) ADV (« comme ça »)
Garde la cadence !
- (16) barra xatwa xatwa/waḥda waḥda/ d'arba d'arba...
V:aller (Impé, 2S) ADV
Va mollo/pas à pas/petit à petit/ne pas te précipiter... !

Barra se construisant avec un nom

L'expression *barra* peut aussi apparaître dans des collocations avec un paradigme de N relevant d'un « heurt, d'une maladie ou d'une catastrophe », renvoyant, dans un parler populaire marqué comme rural, à des adjurations, visant à nuire à l'interlocuteur : on invoque ou adjure des forces occultes afin d'accabler ou nuire au récepteur (parfois dites en aparté) :

- (17) barra rafna/daʔ/naḥḥa:ja/xazu:q/zrɛ:r/dagga⁸...
(litt. Va heurt/maladie/catastrophe/cartouche/piqûre...)
Va au diable!/Va crever en enfer!/Que la peste t'emporte!...

⁸ Il existe une variante non nominale plus rare admettant la même analyse, consistant en une proposition : « *barra que V N* », dans *barra lajroddik/lajwaslik...* (litt. « Va que tu ne reviennes/parviennes pas (saufs) ! »).

Barra dans les périphrases verbales libres

En dehors des périphrases verbales plus ou moins figées vues plus haut, en (13-14), et dont le sens est foncièrement hostile, l'expression *barra* peut s'utiliser dans de nombreuses autres périphrases verbales libres, avec un deuxième verbe (noté V2) non restreint, exprimant une activité quelconque, comme dans (18) ou (14), avec une lecture compositionnelle :

(18) *barra oftir/aqra/ħaġġim... !*

V:aller (Impé, 2S) V2:déjeuner/réviser/se coupe les cheveux

Va déjeuner/réviser/te couper les cheveux

Barra, dans cette périphrase verbale, pourrait certainement prétendre au rôle d'« auxiliaire » ou, du moins, de « coverbe de mouvement » (cf. Kronning 2003, Lamiroy 2003 et Gosselin 2010). Le V2, ici, porte généralement l'information prédicative principale (ce qui est attendu de l'interlocuteur) et le tout constitue une invitation pressante à faire quelque chose de particulier pour atteindre un certain résultat souhaité. Du point de vue modal, on peut y discerner, donc, surtout les modalités « boulique » et/ou « déontique » spécifiques à l'injonction, comme pourraient le confirmer des paraphrases, comme *nħibik* « je souhaite que tu... », en (18a), ou comme *jilzmik/labodda* (« il faut que tu... »), en (18b). La valeur injonctive est à inférer dans ce cas à la fois de la forme atélique (ATE) des V2 et des modalisateurs bouliques et déontiques utilisés) :

(18a) *n-ħib-ik toftir/taqra/ħaġġim... !*

(je)V_{MOD}:vouloir-2SAcc. V2_{ATE}:déjeuner/réviser/te couper les cheveux

Je veux que tu déjeunes/révises/te coupes les cheveux

(18b) *labodda/jilzm-ik toftir/taqra/ħaġġim... !*

Imper/V_{MOD} (2SAcc.) V2_{ATE}:déjeuner/réviser/te coupe les cheveux

Il faut que tu déjeunes/révises/te coupes les cheveux

Du point de vue aspectuel, la périphrase « *barra* + V2 » concerne globalement une « visée prospective », dont l'aboutissement dépend – conformément aux modalités injonctives et aux maximes conversationnelles – de la suite que pourrait donner l'interlocuteur à cette injonction et *ipso facto* à la réussite ou non de l'acte. L'expression *barra* est en fait extérieure au procès V2 et opère dans la phase pré-processuelle, comme pourrait le corroborer la compatibilité avec des paraphrases utilisant des « coverbes pré-processuels de mouvement » comme dans (18c), ce qui lui confère un statut d'auxiliaire (cf. Leeman 1994 et Gosselin 2010)⁹ :

(18c) *imši/hajja/arġa'... (oftir/aqra)*

Va/viens/retourne... (déjeuner/réviser...).

⁹ Faute de place, nous ne reproduisons pas la démonstration faite à l'occasion de la communication orale et dans laquelle nous avons démontré à travers une batterie de tests linguistiques appropriés la recevabilité de l'hypothèse que *barra* peut jouer un rôle d'auxiliaire ou d'un coverbe dans les périphrases verbales *barra* + V2.

Hypothèse d'un traitement polysémique de *barra*

Au vu de la relation impliquée par la modalité injonctive immanente à l'emploi de *barra*, on constate, dans tous les cas de figure de notre corpus, qu'il est question d'une *attente conjointe* par le locuteur, de l'ordre d'une *invitation*, d'un *conseil*, d'une *incitation* ou d'une *invocation*... qui peut prendre un caractère hostile, amical ou neutre (cf. dans la gestion du discours). Cette injonction appelle, ainsi, une *réponse immédiate*, de l'ordre d'une *coopération* ou d'une tâche, dont la réalisation amène une issue que l'on se représente comme *bénéfique* pour soi et/ou pour l'interlocuteur. Pour schématiser cette hypothèse, l'invariant de *barra* résiderait, selon nous, dans une certaine « transition » ou « rupture », opposant un « état d'avant », jugé inapproprié, inopportun ou malvenu, que nous notons « E1 » et la promesse d'un état meilleur à venir, que nous notons « E2 », et dont l'aboutissement dépend de la suite que donnera l'interlocuteur à l'injonction reçue. Cette glose est corroborée par la compatibilité de tous les énoncés de notre corpus avec l'enchaînement *xanarta:ħu/xallina narta:ħu* (« qu'on en finisse ! »), renvoyant globalement aux avantages et au soulagement que pourrait procurer l'aboutissement de ce que l'on demande de faire.

Supports morphologiques et polysémie de *barra*

Si la polysémie d'un item se laisse saisir généralement par les variations contextuelles et combinatoires dans lesquelles ce dernier peut entrer et les différents éléments du cotexte avec lesquels le polysème interagit, le grand absent dans un grand nombre d'emplois de *barra* est justement l'apport combinatoire, vu que cette expression est surtout employée seule, comme dans (4 à 12), ou c'est du moins ce qui apparaît à première vue. En effet, un examen attentif des données permet de s'apercevoir que l'oralité joue un très grand rôle dans ce déploiement sémantique de *barra* en fournissant le support de cette polysémie. Plus précisément, c'est la présence récurrente de certains aspects suprasegmentaux et extragrammaticaux spécifiques interagissant avec les dimensions segmentale et combinatoire qui permette à la polysémie de *barra* d'opérer.

De la morphologie extragrammaticale et suprasegmentale de *barra*

Les énoncés en *barra* commentés ci-dessus varient, en fait, surtout en fonction de la manière dont ils sont réalisés à l'oral. En addition aux phénomènes morphologiques segmentaux flexionnels ou dérivationnels, vus *supra*, comme *ti-* en (11) ou compositionnels, avec les multiples collocations en (13-17), on relève un certain nombre de phénomènes extragrammaticaux récurrents, qui ne sont pas moins responsables des changements sémantiques observables. C'est le cas des diverses répétitions de *barra*, dans (8-10), ou aussi des adverbes qu'il sélectionne, dans (15-16), qui ont en commun le fait qu'ils suivent tous le même procédé de formation morphologique : la *réduplication*. Cette réduplication peut être partielle, comme dans *hakke:ka*, formé à partir de *hakka* (« comme ça »), ou totale, comme dans *xatwa xatwa*, *waħda waħda*, *d'arba d'arba*, construits,

respectivement, à partir des lexies simples *xatwa* (« pas »), *waḥda* (« unité ») et *d'arba* (« coup »). Toutes ces reduplications permettent, en l'occurrence, de mimer la cadence à maintenir que suggère le locuteur pour parvenir au résultat souhaité.

Il existe, par ailleurs, un certain nombre de phénomènes suprasegmentaux qui contribuent à apporter une différenciation pertinente et régulière entre les diverses occurrences de *barra*. Dans ce qui suit, nous allons revenir sur les cas les plus récurrents et qui sont porteurs d'un sens spécifique et stable. Les formes prosodiques retenues doivent satisfaire, selon nous, à trois conditions : (a) être identifiables et transparentes ; (b) être isolables du lexique et (c) avoir un sens stable dans au moins un autre sens. Ainsi, l'injonction, dans (6), se trouve renforcée par une certaine accentuation au niveau de la géminée (GEM – que l'on peut noter à l'aide des lettres capitales, par exemple, dans *baRRa*) et qui permet de mettre en évidence la virulence et la tension des propos ou avoir tout simplement des effets d'insistance. On trouve le même procédé dans (17). Ce même effet peut aussi être obtenu par un débit relativement rapide (DE-RAP – noté entre crochets : « [*barra*] »). On le trouve également dans les énoncés (11) et (12). Dans (7), en revanche, le débit décroît et amène, partant, une certaine idée d'apaisement ; on la trouve aussi au début de l'énoncé (10). Cette décélération du rythme peut aussi être obtenue à l'aide des jeux d'allongement. C'est le cas des exemples (7) et (10), où l'allongement (noté, en fonction de sa durée par des signes +), peut soit être placé à la fin (*barra++*, en 7), ou au début (*ba++rra*, en 10). Cela annonce une certaine colère réprimée et une nonchalance affichée, dans le premier cas, et une certaine idée d'apaisement dans le second cas. Dans les deux cas, la décroissance de l'intensité et de la tension reçoit une interprétation assez transparente. Ce dernier effet, pourrait être obtenu par la dégémination (DEGEM), comme dans (9), noté par le soulignement (*barra*) ou aussi par la répétition *decrescendo* de *barra*, sans pauses, avec un allongement du premier *barra* de la série, noté DEC. La présence d'une pause (PAU) paraît également significative, dans (8), où la répétition (REP) de *barra* est ponctuée par de courts moments de silence pendant lesquels le locuteur s'efface de manière intermittente pour laisser le temps à son interlocuteur de s'acheminer vers le but visé, noté par les points de suspension « ... ». Parmi les autres phénomènes prosodiques les plus récurrents en rapport avec *barra*, il y a la disposition intrinsèque de cette expression à rendre possibles des jeux d'insistance et d'accentuation. Ainsi, outre la présence d'une géminée et l'aptitude de *barra* à l'allongement avec ses syllabes ouvertes, il y a aussi le déclenchement possible d'une fusion (ou haplologie) entre la syllabe finale de *barra* et la syllabe initiale d'autres mots se combinant avec lui, ce qui favorise souvent la précipitation, l'insistance ou la virulence de la demande. Ces fusions apparaissent surtout dans les occurrences prononcées avec un débit rapide et ne renfermant pas de pauses, comme dans les périphrases verbales en (13-14) et (18), où *barra rawwah* peut donner *baRRawah* (voir aussi *barroftir/barraqra/barrorgid/barral'ib...*). C'est aussi le cas dans (15), où l'incitation à agir peut amener cet effet, accompagné de l'élision du *h* aspiré (cf. *barra + hakke:ka*

donnant *barrake:ka...*). Notons que dans les autres emplois, la présence d'une pause empêche cette fusion, comme dans (17) *barra rafna* (vs **?barrafna*). Enfin, la modalité injonctive, dans tous les exemples du corpus, avec le schéma intonatif surtout descendant et relâché vers la fin qui la caractérise, se trouve représentée simplement par le point d'exclamation « ! ».

Notons que ce qui est intéressant à souligner dans ces différentes manifestations suprasegmentales et extragrammaticales observées, surtout à l'oral, c'est leur transparence, leur isolabilité de la chaîne segmentale et leur récurrence dans le système de l'ArT. Il suffit, en effet, de prendre n'importe quel autre verbe proche sémantiquement pour que ces mêmes phénomènes ressortent, selon leurs propres prédispositions et distributions segmentales, comme le montrent (20-24), forgés sur le modèle de (6-10) :

- (20) [imši] ! / [iglib] ! / [tğaBBid] !
V:aller (Inj, 2S, débit rapide, GEM)
Va-t'en ! / dégage!
- (21) imši:++ ! / i:++h/ba:hi:++
V:aller/Interj:i:h/ADV:ba:hi (Inj, 2S, +final)
Lâche l'affaire ! / On n'est pas sorti de l'auberge!...
- (22) [imši]... [imši]... [imši].../[ajh]... [ajh]...
[ajh].../[ba:hi]...[ba:hi]...[ba:hi]...!
V:aller: *imši*//interj:i:h/ba:hi (REP, Inj, 2S, PAU, DE-RAP)
Continue ainsi ! / Garde la cadence!
- (23) [imši imši ! / ajh ajh ! / ba:hi ba:hi]
V:aller (Impé, 2S, REP/RED, DE-RAP, REL)
Je vois clair dans ton jeu !
- (24) i++mshi [imši imši]!/i:++yh [ajh ajh]/ba:++hi [ba:hi ba:hi ba:hi]
V:aller/I (Impé, 2S, REP, DE-RAP, REL)
Ça me revient ! Continue ton récit
- (15) ti-imši/ti-iglib/tğabbed
Préf_{REP}:ti-V:aller (Impé, 2S)
Je t'avais dit de partir... pars !

Bilan et discussion

Au terme de cette étude, nous aurions démontré que l'expression injonctive *barra* de l'ArT peut recevoir un traitement comme lexie polysémique, vu les multiples interprétations qui peuvent y être associées tout en restant reliées et dont les locuteurs sont globalement conscients. Il faudrait rappeler que tous les emplois de cette expression s'érigent autour d'une *attente*, d'une *rupture* ou *transition* et d'un *aboutissement bénéfique*. Nous avons vu aussi que cette polysémie repose sur des supports formels qui ne sont pas nécessairement pris en compte dans les études traditionnelles, surtout, en ce qui concerne une langue vernaculaire, comme l'ArT. Nous avons, en particulier, montré quel rôle jouent les procédés extragrammaticaux (cf. la réduplication et la répétition), ainsi que les procédés

suprasegmentaux dans la construction des variations interprétatives et ce, sans que l'invariant relevé ne disparaisse *a priori* dans les emplois observables. Les procédés pris en compte, dans cette étude, répondent à une triple condition : la transparence, l'isolabilité et la récurrence. On pourrait penser, en revanche, que cette glose peut se vérifier partiellement avec d'autres concurrents, exprimant une injonction d'éloignement, comme *imši*, *iglib*, *ru:h*, etc. et serait de fait en grande partie rattaché à la modalité injonctive de manière générale, ce qui en ferait sans doute une forme de *polysémie régulière* : une injonction est toujours liée à un but qui est d'une certaine façon profitable à celui qui parle. Seule une étude circonstanciée des formes concurrentes de l'ArT pourrait permettre de faire la lumière sur les nuances qui les opposent. Il est, néanmoins, probable que la différenciation se situe davantage du côté de l'apport lexical ; ainsi, si *barra* permet d'intervenir à la fois dans les situations jugées hostiles, neutres ou amicales et même dans la gestion du discours, *iglib*, quant à lui, ne semble utilisé que dans les contextes hostiles dans des emplois comparables.

Bibliographie

- Baccouche, T. (2009), « Dynamique de la langue arabe », *Synergies*, Tunisie, n° 1, 17-24.
- Ben Mustapha, H. (2020, à paraître), « Quelques remarques sur la syntaxe du morphème [əlli] dans des séquences de CS arabe tunisien-français ». Tunisie.
- Boujadi pseud. (1885), *Ma première étape ; journal de route d'un soldat, sud-tunisien*, Paris.
- Caubet, D. (2000), « Pour un atlas linguistique du Maghreb », *Revue tunisienne de sciences sociales*, 120, 191-202.
- Fradin, B. Montermini, F. Plénat, M. (2009), « Morphologie grammaticale et morphologie extragrammaticale ». *Aperçus de morphologie du français*, PUV, 21-45.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français*. Rodopi, Amsterdam-New York.
- Hamma, B. (2020), « Le suffixe *-ji* dans la formation des noms d'agent en arabe tunisien : un emprunt au turc ottoman qui se porte bien ». *Res Per Nomen 7 - Morphologie - Lexique & Référence*, 195-220.
- Kleiber, G. (1996), « Cognition, sémantique et facettes : une histoire de livres et de ... romans, in Kleiber, G. et Riegel, M. (éds), *Les formes du sens*. Louvain-la-Neuve, Duculot, 219-231.
- Kleiber, G. (2010), « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un ... sens interdit », *Cahiers de lexicologie*, 96 : 1, 129-149.
- Kronning, H. (2003), « Auxiliarité, énonciation et rhématicité ». *Cahiers Chronos 11 : Modes de repérages temporels*, 231-249.
- Leeman, D. (1994b), *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan.

- Mejri, S. Mosbah, S. & Sfar, I. (2009), « Plurilinguisme et diglossie en Tunisie », *Synergies*. Tunisie, n° 1, 53-74.
- Mejri, S. & Baccouch, T. (2004), « Les questionnaires de l'Atlas Linguistique de Tunisie », Sud Éditions & Maisonneuve & Larose.
- Mellet, C. & Sitri, F. (2012) « Analyse pragmatique et dialogique de « Casse-toi pov'con » », *Cahiers de praxématique*, 58, 105-122.
- Mzoughi, I. (2015), *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*. Thèse de doctorat, Université de Cergy Pontoise.
- Pruvost, J. (2017), *Nos ancêtres les arabes*. JC Lattès.
- Schmidt, J.-J. (2000), *Vers une approche du monde arabe*, Dauphin.
- Wittgenstein, L. (1953), *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.